DECISION DU COMITE DIRECTEUR DU 26 AVRIL 2021

MEMBRES PRESENTS : Luc TISON, René-Luc DUPUY, Annie LESAINT, Marc LESAINT, Nicole LOUIS-FRANCOIS , Michel RAMET.

DEBUT DE LA REUNION A 9h00

Le bureau s'est réuni le 26 avril 2021 afin rendre sa décision pour donner suite aux faits qui se sont déroulé le 15 avril 2021 entre Guy LOUIS-FRA NCOIS et un ancien membre du club.

Guy LOUIS-FRANCOIS a été entendu, par téléphone, le Samedi 17 Avril 2021 afin de s'expliquer sur les faits.

Après avoir pris un temps de réflexion, le bureau directeur a décidé, avec 4 voix pour, 1 contre et une abstention, de demander à Guy LOUIS-FRANCOIS de suspendre toutes participations aux activités du club jusqu'au 31 décembre 2021.

Le président a informé Guy LOUIS-FRANCOIS par téléphone et un mail de confirmation lui a été envoyé, voir ci-après.

« Bonjour Guy,

Le bureau du RCC, c'est réuni ce matin et après t'avoir entendu le 17 avril sur les faits qui se sont passés le 15 avril, il a été décidé de te demander de suspendre toutes participations aux activités du club jusqu'au 31 décembre 2021.

Nous te demandons de respecter la décision prise par le bureau.

Dans le cas où tu manquerai à cette décision, nous serions obligé d'envisager envers toi une exclusion du club et d'informer les instances fédérales de ton exclusion.

Cordialement.

Luc Tison
Président du RCC ».

FIN DE LA REUNION A 9H45